



Livret de présentation et engagement



Contact

Alexandra DURY, Responsable du CME

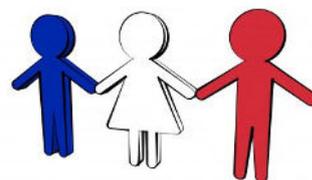
Mairie

100, Place de l'hôtel de ville - 38510 MORESTEL

Par téléphone : 04.74.80.09.77

Par mail : cme.morestel@gmail.com

Le CME, c'est quoi et à quoi ça sert ?



CME signifie **Conseil Municipal Enfants**.

Il a pour rôle :

- De faire participer les enfants à la vie de la commune dont les actions doivent profiter au plus grand nombre et toucher également la vie des écoliers.
- De collecter les idées et initiatives émanant de l'ensemble des enfants pour améliorer la vie au sein de leur commune.
- De former les citoyens de demain !
- Il est composé de **16 enfants de CM1 et CM2** des deux écoles élémentaires de Morestel, Victor-Hugo et Saint-Joseph.
- Une fois élus, ils deviennent conseillers municipaux enfants, ils représentent alors tous les enfants de Morestel.

Tu veux être conseiller, que dois-tu faire ?

- Être en CM1 ou CM2.
- Demander l'accord de tes parents.
- Renvoyer l'engagement de candidature ci-joint.
- Présenter une affiche format A3 où tu expliques tes projets, maximum 4, parmi les catégories suivantes :

- Culture
- Environnement
- Citoyenneté
- Sport / loisirs
- Solidarité

Un conseil :

parle avec tes copains et ton entourage, tu connaîtras ainsi leurs envies et leurs besoins pour mieux les représenter !

Une fois élu(e), quelle est ta mission ?

Tu es élu(e) pour 1 an, du jour des élections au 31 août de l'année suivante.

Tu es le porte-parole des autres enfants : tu fais remonter leurs propositions et leurs demandes jusqu'à Monsieur le Maire.

Tu participes à des réunions régulières, qui ont lieu le mardi de 17 h à 18 h 30 :

- 1) Les commissions
- 2) Les réunions plénières en présence de Monsieur le Maire, 2 fois par an.

Tu es présent(e) lors de la réalisation des projets ainsi qu'aux cérémonies officielles.

Retour en images sur le mandat 2023/2024 :



Après-midi à l'EHPAD



Matinée 1^{er} secours chez les pompiers



Plantation tulipier au pumptrack



Journée commémorative des 80 ans de la rafle à la Maison d'Izieu

Dates importantes à retenir

Mardi 17/09 à 18h30 : Réunion de présentation aux parents des élèves de CM1/CM2 à la Mairie	Jeudi 26/09 à 16h30: Date limite de candidature (encart ci-dessous) et récupération des projets sur feuille A3	Vendredi 4/10 à 8 h 30 : Elections à l'école Victor-Hugo	Mardi 8/10 à 17 h : Première réunion de commission
---	--	---	---

✂

Candidature et autorisation parentale

NOM et Prénom de L'enfant :

Classe :Instituteur :

Adresse de la famille :

<u>Représentant 1</u>	<u>Représentant 2</u>
NOM et Prénom :	NOM et Prénom :
Portable :	Portable :
Courriel :	Courriel :

Garde légale de l'enfant en cas de séparation :

Je soussigné(e)

Autorise mon enfant à présenter sa candidature aux élections du Conseil Municipal Enfants et, s'il est élu, à participer aux activités afférentes au CME.

Autorise la diffusion de photos et vidéos de mon enfant, sur tous les supports de communication de la Commune. **Attention, si vous n'autorisez pas le droit à l'image, votre enfant ne sera pas pris en photo**

lors des activités

Autorise mon enfant à utiliser les moyens de transport mis en place par la Mairie (covoiturage avec les animateurs)

Date :

Signature :

A retourner à ton instituteur/trice avec le projet en feuille A3, pour le jeudi 26 septembre